

MAG

deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



CULTURE ET SORTIES
L'art et la culture investissent l'espace public à La Madeleine **PAGE 10**



TOUTES GÉNÉRATIONS
Nouveau fonctionnement du Centre Moulin Ados **PAGE 21**



ON A AIMÉ
Les événements solidaires organisés pour le Téléthon **PAGE 22**

MON NOËL MADELEINOIS
Notre dossier du mois **PAGE 04**



PAGE
4

MON NOËL MADELEINOIS

Notre dossier du mois.

PAGE
12

ACTUS CITÉ

Budget participatif cantonal
consacré à la transition écologique

PAGE
18

VIVRE ET TRAVAILLER

Vos nouveaux restaurants
madeleinois

PAGE
26

INFOS PRATIQUES

Prévenir les intoxications au
monoxyde de carbone

CULTURE ET SORTIES

Nouvelle année, nouveaux rendez-vous
culturels !



PAGE
8



PAGE
16

TOUTES GÉNÉRATIONS

Sapin de la prévention
au Point Information Jeunesse



PAGE
21

ON A AIMÉ

L'opération don d'arbre



PAGE
24

www.ville-lamadeleine.fr
mairie@ville-lamadeleine.fr



Inflation inédite et exponentielle des coûts, risque de pénurie et donc de coupures, ... le sujet de l'énergie est, en cette période hivernale, au cœur des préoccupations et des inquiétudes de chacun : particuliers, entreprises et collectivités locales.

C'est en lien avec ces préoccupations et ces inquiétudes que la municipalité a décidé de mobiliser, dès le mois d'octobre, un bouclier énergétique communal.

Celui-ci est constitué de mesures concrètes et volontaristes en matière d'économies de nos consommations, de diversification des sources et d'accompagnements des habitants.

Puisqu'il est beaucoup question d'énergie en ce moment, c'est une année 2023 pleine d'énergies que je souhaite d'ores et déjà à chacun, pour affronter les difficultés du quotidien et relever les défis de demain.

*Belles et bonnes fêtes de Noël
et de fin d'année à tous !*

Bien sincèrement



Monsieur le Maire remettant les « Prix du Commerce » aux commerçants et artisans madeleinois. Voir page 17.

MAGdeleine - décembre-janvier 2022/2023
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS - Maëlle DE CONINCK,
avec la participation d'Yvanna Tsague (Service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : Ville de La Madeleine





UN NOËL 100% MADELEINOIS

Noël solidaire, Noël gourmand, Noël responsable, Noël festif, Noël animé, Noël convivial, Noël magique... à La Madeleine, la fête de Noël se décline sous toutes ses formes ! Puisqu'il s'agit d'un moment de fête, la Ville organise chaque année de nombreuses animations, propose des accueils de loisirs à thèmes, décore ses rues et bâtiments et reçoit le tant attendu père Noël, à l'occasion d'une descente plutôt vertigineuse.

*À La Madeleine tout est réuni pour que vous passiez de **TRÈS BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !***

BOÎTE AUX LETTRES "made in" La Madeleine !



C'est désormais devenu une habitude qui plaît autant aux petits lutins fabricants qu'aux enfants qui y déposent leur précieux courrier : la réalisation de la boîte aux lettres du père Noël !

Cette année, ce sont les enfants des accueils périscolaires du mercredi de l'école Kléber qui ont été missionnés pour la décorer.

Lalie, Clovis, Sidonie, Cassandre, Julie, Mathilde Raphaëlle et Jeanne accompagnés par Ludivine, leur super animatrice, ont imaginé une boîte-cadeau !

Cet énorme paquet cadeau, qui ne demande qu'à être déballé, a été décoré de diverses petites créations dessinées, coloriées, pailletées et découpées avec soin.

La boîte aux lettres est à présent installée dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville, prête à recevoir les lettres que les petits madeleinois, et les grands aussi, ont préparé pour le père Noël.

Les courriers sont à adresser au père Noël à l'adresse suivante : 1 rue du Ciel étoilé, Pôle Nord.

PETIT PAPA NOËL

quand tu descendras de l'Hôtel de Ville...

SAMEDI 17 DÉCEMBRE, à 18h30.
À L'HÔTEL DE VILLE, rue du Général de Gaulle.
ACCÈS LIBRE

C'est un rendez-vous que vous êtes nombreux à apprécier, que vous soyez petits ou grands. La descente en rappel du père Noël depuis le sommet du beffroi de l'Hôtel de Ville est un événement que vous ne manquerez pour rien au monde ! Après deux ans d'absence liée à la crise sanitaire, le père Noël fait son retour pour vous présenter de nouvelles acrobaties et vous émerveiller. À la fin de ce spectacle aérien, quand il reposera les pieds sur terre, il distribuera des bonbons aux enfants avant de les inviter à le rejoindre pour faire une photo souvenir !

Et pour prolonger ce moment festif, l'Union des Commerçants Artisans et Professionnels de La Madeleine animera un chalet où vous pourrez venir vous régaler avec des crêpes et vous réchauffer avec un vin ou un chocolat chaud, de 18h à 20h.

ATTENTION, la circulation sera interdite rue du Général de Gaulle, entre 18h15 et 18h50, entre la rue Pasteur et la rue Guynemer.



DES LUMIÈRES PLEIN LES YEUX !



DANS LE PARC MALRAUX, rue Guynemer, à 18h30 :

- SPECTACLE DE FEU MARDI 20 DÉCEMBRE

- SPECTACLE DE LED MERCREDI 21 DÉCEMBRE

ACCÈS LIBRE

Vous en aurez plein les yeux ! Deux spectacles son et lumière, de feu et de LED, vous sont proposés à l'occasion des animations de Noël. Des rendez-vous à ne pas manquer !

LECTURES DE NOËL

Durant tout le mois de décembre la Médiathèque de La Madeleine vous propose une sélection de livres sur Noël. Des histoires pour faire patienter et rêver les petits, et les grands aussi !

À découvrir en ligne sur le site : www.mediathequelamadeleine.fr



DES CADEAUX PAR MILLIERS !

L'UCAP vous invite à participer aux "Féeries de Noël", du 17 au 31 décembre. Gagnez des bons d'achats et des cadeaux en remplissant un coupon chez les commerçants madeleinois participants. Infos : www.ucap-lamadeleine.fr

Les commerçants du marché ont aussi décidé de vous gâter les lundi 19 et vendredi 23 décembre ! Le père Noël sera présent pour vous faire gagner des jouets en bois. Et du 1^{er} au 24 décembre, une grande tombola vous attend !

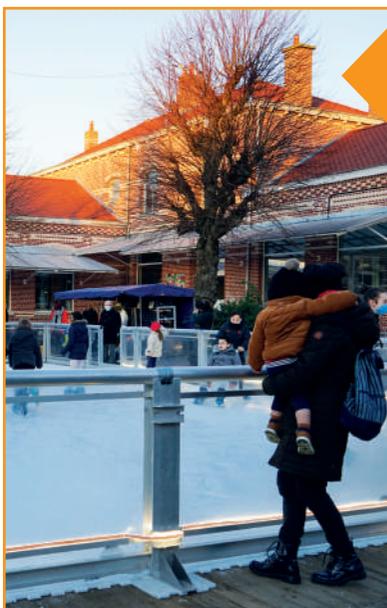
LA RÉCRÉ DE NOËL !

DANS LA COUR DE L'ÉCOLE ROSTAND, accès place du marché LES 20, 21 ET 22 DÉCEMBRE, de 14h à 18h.
ACCÈS LIBRE

Pour occuper les petits madeleinois pendant leur première semaine de vacances et les faire patienter jusqu'à l'arrivée du père Noël, la Ville de La Madeleine les invite à "la récré de Noël" ! Ainsi, dans la cour de l'école Rostand seront installés :

- une patinoire durable, ne consommant ni eau ni électricité, de 120 m² accessible dès 4 ans (avec

- patinnettes et aides au patinage pour les petits),
- un parcours d'accrobranche pour les petits aventuriers (minimum 1 mètre),
- un petit train en direction du Pôle Nord,
- l'igloo où se cache le père-Noël,
- un chalet gourmand pour se régaler, se réchauffer et reprendre des forces après toutes ces aventures !



Votre défi, si vous l'acceptez : PRÉPARER UN NOËL 100% MADELEINOIS !

Un Noël 100% Madeleinois ? C'est possible et recommandé !

De la décoration à la préparation, en passant par les cadeaux jusqu'au repas, nous vous l'assurons, votre Noël peut être 100% Madeleinois ! Alors ? Vous êtes prêts à relever le défi ? Pour vous y aider voici un petit "mode d'emploi".

J - 15 ÉTAPE 1 : LES DÉCORATIONS

Certains d'entre-vous n'ont pas pu attendre et ont déjà décoré leur intérieur (voire extérieur) pour Noël. Si ce n'est pas votre cas, ou si vous avez besoin (ou simplement envie) de compléter votre décoration, vous trouverez, de source sûre, votre bonheur dans les boutiques de La Madeleine qui regorgent de pépites aussi originales que qualitatives : des boules, des bibelots sélectionnés méticuleusement en veillant à leur provenance et à leur fabrication.

Si vous avez choisi d'opter pour un sapin naturel, vous trouverez votre bonheur chez les fleuristes madeleinois qui, grâce à leur créativité, conçoivent aussi de superbes couronnes de Noël à accrocher à votre porte. Enfin, la Ville de La Madeleine compte de nombreux artisans qui conçoivent, entre autres, des décorations en macramé et autres décorations fabriquées à la main, par des artisans passionnés et talentueux (voir p.18).



J - 10 ÉTAPE 2 : LES CADEAUX



La variété des commerces madeleinois offre de nombreux choix de cadeaux à offrir à nos proches : originaux, traditionnels, surprenants, apaisants, amusants, divertissants, appétissants... vous êtes sûr de viser juste en consommant madeleinois !

Et si vous êtes en manque d'idées, en voici quelques-unes que vous trouverez chez vos commerçants de proximité : un livre, un puzzle, une écharpe, un voyage, un massage, un pull, un plaid, un beau stylo, un luminaire, un repas pour deux personnes, une

bonne bouteille, des chaussettes rigolotes, une plante, des nougats, des lunettes de soleil, un abonnement sportif, des chocolats, un parfum, de la lingerie, un bijou, une paire de chaussures, un vêtement, un objet de décoration...

Si vous n'êtes toujours pas inspirés, la meilleure façon de l'être est encore de vous rendre chez vos commerçants qui pourront aussi vous conseiller ! Pour vous faciliter la "tâche", la Ville a d'ailleurs autorisé ces derniers à ouvrir les 4 dimanches précédant Noël.

J - 2 ET 1 ÉTAPE 3 : LE REPAS

Que vous envisagiez un repas végétarien, à base de produits de la mer ou de viandes, vous êtes sûrs de trouver tous les ingrédients nécessaires à la réalisation de vos plats à La Madeleine ! En effet, la Ville a la chance de compter de nombreux commerces de bouche reconnus pour leur savoir-faire et la qualité de leurs produits.

Quant aux commerçants du marché madeleinois, ils

ne sont pas en reste ! Vous pourrez y faire vos dernières courses de Noël jusqu'à la veille du réveillon, le vendredi 23 décembre, de 8h à 13h, sur la Place du Marché.

Apéritif, entrée, plat principal, en passant par le plateau de fromages, sans oublier la bûche pâtissière, vous êtes sûrs de vous régaler et de ravir vos convives en consommant madeleinois !



JOUR - J JOYEUX NOËL !

Partager, offrir, donner...

PAS DE NOËL SANS SOLIDARITÉ !

Permanence-goûter de Noël

Pour que la magie de Noël opère dans tous les foyers et pour oublier les difficultés du quotidien, la Ville invite les parents isolés et leur(s) enfant(s), accompagnés par le Centre Communal d'Action Sociale, à un goûter de Noël solidaire ! Ainsi, à nouveau sous forme de permanence, le père Noël accueillera et distribuera aux intéressés des coquilles, des bonbons et des fleurs.

Colis de Noël pour les aînés

Chaque année, la Ville de La Madeleine et le Comité des Aînés, Fêtes et Animations (CAFA) offrent aux Madeleinois de plus de 70 ans, un colis de Noël composé de mets de fête, que nos aînés dégustent avec plaisir ! Ils seront livrés au domicile de ceux qui en ont fait la demande ou à retirer dans les points de retrait aux dates prévues à cet effet.

Collecte de jouets, jusqu'au 24 décembre

Comme l'année dernière, la Ville de La Madeleine met à disposition le hall de l'Hôtel de Ville, pour accueillir une collecte de jouets portée par l'association Roubaissienne d'Insertion (ARI). Vos dons seront triés, vérifiés et nettoyés par des salariés en insertion professionnelle, avant d'être remis en vente à prix réduits, ou donnés à des associations.

Que donner ? Des jouets, jeux, puzzles, peluches, livres jeunesse... usagés mais fonctionnels, qui retrouveront une nouvelle vie et qui feront le bonheur de nouveaux petits propriétaires !



APRÈS LES FÊTES, je recycle mon sapin et mes cartons !

Où déposer mon sapin ?

Du 28 décembre au 22 janvier 2023, débarrassez-vous gratuitement de votre sapin (vert, sans déco ni neige artificielle) dans l'un des 3 points de collecte installés Parc Botanique, Square du Tissage et Place du Marché.

Le samedi 7 janvier, de 9h à 12h sur la place du marché, vous aurez aussi la possibilité de faire broyer votre sapin et de repartir avec votre paillage.

Et mes papiers et cartons ?

Le lendemain de Noël est l'un des jours les plus chargés de l'année pour la collecte des déchets. Pour éviter que votre bac de tri (le grenat) déborde, **une calèche circulera dans les rues de La Madeleine, le lundi 26 décembre, pour récupérer vos emballages cadeau en papier et vos cartons.**

Pensez à enlever les petites fenêtres en plastique qui elles ne se recyclent pas. Retrouvez prochainement les détails et horaires du parcours sur le site de la Ville.

3 questions à **STÉPHANIE POUILLIE**

Adjointe déléguée aux aînés, aux associations et à l'animation

Les fêtes de fin d'année sont traditionnellement liées aux illuminations qui les accompagnent. Avec la crise de l'énergie qui frappe actuellement l'Europe, des mesures spécifiques sont-elles mises en place à La Madeleine pour réduire leurs consommations ?

Dans le cadre du bouclier énergétique mis en place par la municipalité, il a été décidé d'éteindre les illuminations festives à compter de 21h.

Depuis quelques années la Ville de La Madeleine est entrée dans une démarche de "Noël durable".

Pouvez-vous nous rappeler de quelle manière ?

En effet, il y a 4 ans déjà, la Ville a décidé de remplacer les sapins naturels décorés de neige artificielle, par des sapins en bois recyclé. Pour cela elle a sollicité les Ateliers AMIS (Association Madeleinoise d'Intégration Sociale), qui ont réalisé 30 sapins en bois recyclé, qui viennent décorer chaque année l'Hôtel de Ville, les bâtiments publics et les écoles. À ces sapins, se sont ajoutés il y a un deux ans, un petit train, des lutins et d'autres ornements fabriqués à partir de bois de palettes, qui décorent

l'accueil de la Mairie.

Pour que cette période de fête reste festive pour tous, quelles actions de solidarité sont menées par la Ville pour aider les personnes fragiles et/ou isolées ?

Comme chaque année, notre souci est d'apporter un peu de réconfort et de soutien à tous. Ainsi, avec le Comité des Aînés, Fêtes et Animations, nous offrons un colis de Noël aux seniors madeleinois. Des bons d'achats sont aussi attribués aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap



accompagnées par le CCAS. Un goûter de Noël est également offert aux parents isolés et leur(s) enfant(s) également suivis par le CCAS. La solidarité se passe aussi par l'implication de chacun. Ainsi, les invendus de la foire aux jouets ont été donnés par les familles participantes aux associations REVES et ARI, et il est possible de déposer des jouets neufs ou d'occasion en Mairie pour cette dernière.

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAUX RENDEZ-VOUS CULTURELS !

UN VERS DEHORS

« UN VERS DEHORS »

> LECTURE MUSICALE INTERACTIVE ET POÉTIQUE

SAMEDI 21 JANVIER À 16H
MÉDIATHÈQUE (72 rue Gambetta) - À partir de 12 ans
Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville (rubrique agenda).
Compagnie Rêvages / Durée : 45 minutes

Qui sont les femmes poètes ? Connait-on leur nom, leur vie, et surtout leur œuvre ? Que connaît-on par cœur aujourd'hui ? Quel plaisir la musique apporte-elle, jusqu'à les chanter ? Peut-on inventer un poème avec quelques mots pris au hasard ? Un vers dehors propose toutes ces découvertes, et pose la question du féminin dans la poésie. Dans un rythme joyeux et ludique, le spectateur est invité à participer, découvrir, rire et s'interroger. Pour finalement devenir auteur de poésie, à son insu en seulement 45 minutes !

GUEULES NOIRES



> SPECTACLE DE DANSE

MARDI 31 JANVIER - 19H30
CHAUFFERIE HUET (26 rue Pré Catelan)
Compagnie Niya, dans le cadre du Festival «Hip Open dance».
Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville (rubrique agenda). 4 danseurs hip hop proposent un spectacle d'une grande finesse sur le monde de la mine. À travers Gueules Noires, Rachid Hedli rend hommage à tous les mineurs du Bassin Minier, et particulièrement à son père. Il retrace la vie dans la mine et l'esprit d'entraide qui s'est noué autour de cette aventure humaine.

KAARSTER MUSICAL TENORS & JUNGE SINFONIE KAARST

> COMÉDIE MUSICALE / RÉCITAL DE CHANSONS

DIMANCHE 22 JANVIER À 14H
CHAUFFERIE HUET (26 rue du Pré Catelan)
Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville (rubrique agenda).

L'école de musique allemande «Mark Koll» de Kaarst, ville jumelée de la Ville de La Madeleine se produira à la Chaufferie Huët lors d'un live show musical semi-professionnel. Une trentaine de musiciens jouera sur scène des pièces orchestrales de différents styles de musique : The Scarlet Pimpernell, Notre Dame de Paris, Les Misérables, Tarzan, Dracula, Artus Excalibur... Les musiciens seront accompagnés de chanteurs et de danseurs.



« BONJOUR » & « STRIP'PONTI »

SAMEDI 11 FÉVRIER - 2 SÉANCES AU CHOIX : 11H OU 15H
(les deux spectacles sont joués successivement à chacun des deux horaires proposés)
Dans le cadre du festival Contes et légendes de Marcq-en-Barœul, par la Compagnie Minuscule mécanique.
CHAUFFERIE HUET (26 rue du Pré Catelan).
Inscriptions gratuites sur le site internet de la Ville (rubrique agenda) - dès 5 ans

> « BONJOUR » : THÉÂTRE DE MOTS, D'ANIMAUX ET DE QUIPROQUOS

L'univers et l'écriture singulière de Claude Ponti sont mis en avant au travers de ce spectacle. Deux personnages, Koua et Hétoi se rencontrent. S'enchaînent alors, à mi-chemin entre Samuel Beckett et Raymond Devos, jeux de mots, quiproquos, situations loufoques et tentatives musicales plus ou moins heureuses...

> « STRIP'PONTI » : IMPROMPTU VOCAL ET CORPOREL

Partition sonore et théâtrale s'inspirant des images de l'auteur Claude Ponti. Tout comme les personnages du spectacle «Bonjour» jouent avec les mots et les sonorités, Mathilde Beltramo s'amuse avec les images, les onomatopées, les attitudes et les émotions, pour donner vie à un personnage de chanteuse lyrique légèrement brindezingue...



L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE

> TOURNOI MARIO KART !

Faites vrombir les moteurs, préparez vos pièges et prouvez que vous êtes le meilleur pilote de la Médiathèque ! Durant tout le mois de janvier, les mercredis et samedis après-midi, venez affronter d'autres joueurs dans un grand tournoi de Mario Kart, à destination des 8 ans et plus.

- Les mercredis et samedis de 14h à 17h sur des créneaux de 45 minutes.
- Renseignements et inscriptions directement à la Médiathèque.

> CINÉ KIDS

La Médiathèque propose aux Madeleinois âgés de 6 ans et plus de regarder des dessins animés ou des films comme au cinéma !

- Mercredi 11 janvier à 15h, sur inscription. Durée du film : 1h40.

> LES PETITS AMBASSADEURS (comité de lecture pour les 9-12 ans)

- Samedi 14 janvier à 12h, inscriptions en ligne sur le site internet de la Ville.

> LES MOTS PARTAGÉS (comité de lecture adulte, dès 14 ans)

- Samedi 14 janvier de 10h30 à 12h, inscriptions en ligne sur le site internet de la Ville.

Médiathèque de la Madeleine - 72 rue Gambetta - 03 59 09 59 09



POUR LA SAINT VALENTIN, DÉCLAREZ VOTRE FLAMME !

Pour la Saint Valentin, participez au concours organisé par votre Ville pour la 2^{ème} année consécutive (à partir du 23 janvier jusqu'au 14 février) ! Faites parler votre créativité et déclarez votre flamme à la Ville de La Madeleine, sous la forme d'un poème, d'un dessin ou d'une photo :

- sur Instagram avec le #lamadeleinesaintvalentin2023 ou
- dans l'urne présente dans le hall de la mairie, en indiquant vos coordonnées au dos de votre réalisation.

Les coups de cœur sélectionnés seront publiés et récompensés.

Une journée bien-être SOLIDAIRE !

Massage, maquillage, pose de vernis, bol tibétain... les associations madeleinoises « Regard de bébé plume » et « Sur les pas de Noam » vous proposent de vous faire chouchouter pour la bonne cause !

Les deux associations accompagnent les parents d'enfants nés prématurément qui ont des séquelles.

À l'origine « Regard de bébé plume » est un blog consacré à Youna, qui suite à une naissance prématurée est tétraparésique et malvoyante.

Rendez-vous le dimanche 22 janvier, de 10h à 17h, pour vous détendre tout en réalisant une action solidaire ! Réservez votre activité sur Helloasso.fr « journée bien-être 22/01/23 - Ateliers » (scannez le QR code ci-contre) ou inscrivez-vous directement sur place. Les bénéfices récoltés serviront à l'autonomie des enfants en situation de handicap.



BLOC-NOTES

Vendredi 20 janvier

City-Tour de la ville de Lille

Avec un nouveau système audio et de nouvelles vidéos. Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

Jeudi 9 février

Visite de « La Manufacture », musée de la mémoire et de la création textile à Roubaix

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

Vendredi 3 mars

Journée à Laon

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

Jeudi 4 mai

Journée à Charleville-Mézières

Renseignements et inscriptions au-

près du CAFA au 06 71 77 10 66

Jeudi 15 juin

Journée à Durbuy

Renseignements et inscriptions au-
près du CAFA au 06 71 77 10 66

L'ART ET LA CULTURE INVESTISSENT L'ESPACE PUBLIC À LA MADELEINE

À La Madeleine, l'art et la culture investissent l'espace public. La Municipalité fait appel au talent d'artistes du Nord afin de développer l'art urbain sur le territoire madeleinois. En 2021, la Ville a réalisé une commande auprès des graffeurs « Sancé » et « Reaphe » afin de peindre le mur de la petite salle Gantois, le transformant en forêt tropicale, avec l'aide des jeunes Madeleinois fréquentant l'espace. Les enfants des accueils de loisirs de l'école Louise de Bettignies ont été initiés au graff avec l'association « Traffic », en réalisant une fresque haute en couleurs sur la palissade rue Paul Doumer. Les élèves de cette même école ont quant à eux réalisé une peinture murale dans la cour de récréation de l'établissement, dans le cadre d'un projet scolaire avec l'artiste « LEM ». En 2021, « LEM » a aussi peint une grande fresque habillant le mur arrière du cimetière donnant sur la rue Pompidou, tandis que « The dude Company » a dessiné un joli moulin à côté de l'école maternelle du Moulin Alphonse-Daudet.

Découvrez ci-dessous les dernières œuvres réalisées au cours de l'année 2022.



L'escalier reliant les berges des bords de Deûle à la rue du Quai a pris une nouvelle dimension, grâce à l'intervention des « Canailles », artistes madeleinois. Intitulée « À quai », l'œuvre évoque les codes de navigation fluviale, clin d'œil à sa voisine La Deûle !



À la demande de la Municipalité et en partenariat avec Enedis, l'artiste « Oesch le frelon » a apporté une touche bolivienne aux postes électriques d'Enedis situés avenue Germaine et sur le boulevard Pierre de Coubertin (derrière le complexe sportif du Romarin). Transformés en paysage d'Amérique du Sud, les blocs électriques sont méconnaissables !



La Municipalité a commandé la création de fresques au graffeur « Iksté », sur les bords de Deûle madeleinois. Oiseaux, coccinelle, héron cendré, poissons, fleurs... la faune et la flore du canal sont représentées au travers de 3 œuvres colorées. De jolies fresques qui habillent et égayent les bords de Deûle, tout en attirant le regard des promeneurs.



En 2018, à l'occasion des 5 ans de la Médiathèque, la Municipalité avait commandé une œuvre à l'artiste plasticien Quentin Carnaille. L'artiste avait ainsi réalisé la sculpture « Équilibre », qui reflète ce qui l'entoure à l'endroit où elle se trouve et dont « la géométrie répond comme une évidence à l'architecture de la Médiathèque ». La Ville, qui louait l'œuvre à l'artiste depuis 2018, en a fait l'acquisition en novembre 2022.

Suivez la carte !

Partez à la découverte des œuvres madeleinoises, à l'aide de la carte interactive du site internet de la Ville.



AIDES MUNICIPALES

La Ville vous accompagne au quotidien !

ACTUS
CITÉ

Sécurisation de votre véhicule et de votre vélo, installation d'un dispositif de sécurité à domicile, sécurisation électronique des parkings collectifs privés... La Ville se mobilise afin de vous aider à faire face aux risques de vols de véhicules, ainsi qu'à protéger vos habitations, en vous proposant un panel d'aides municipales :

- > aide financière pour l'achat et l'installation d'un dispositif de sécurité à domicile.
- > aide financière pour l'acquisition de matériels permettant de faire face aux risques de vols de véhicules (anvitrol volant, écrous et gravage des vitres, anvitrol levier de vitesse...)
- > aide financière pour la sécurisation électronique des parkings collectifs privés.

Par ailleurs, sur votre demande, les services de police peuvent surveiller votre domicile ou votre commerce pendant toute absence prolongée dans le cadre de l'« Opération Tranquillité Vacances » et « Tranquillité Week-end ».

Rendez-vous sur le site internet, rubrique «mes démarches», afin de découvrir toutes les aides municipales et d'effectuer votre demande.



VOS AGENTS RECENSEURS À LA MADELEINE

Un agent recenseur recruté par la Mairie se présentera chez les foyers madeleinois sélectionnés (un échantillon d'adresses a été défini par l'INSEE) à partir du 19 janvier et jusqu'au 25 février :

1 Renée LECLERCQ

Rues : Aristide Briand, Bomart, de la Chapelle, de la Libération, Georges Pompidou, du Général de Gaulle, du Jardin de l'Arc (Aurélia 2), du Romarin, Faidherbe, Gambetta, Jeanne Maillotte, Thiers, Horace Vernet. Allée Vauban

2 Laurence RABAU

Avenues : Verdi, Louise, de la République, du Maréchal Leclerc, Albert 1er.
Rues : des Poètes, Gay Lussac.

3 Pauline HEAULME

Rues : Albert Roussel, Courbet, Berkem, Desmazières, du Cimetière, Georges Pompidou, Georges Pompidou (résidence Mélezime), du Pré

Catelan, Félix Faure, Kléber, Roger Salengro, Saint-Joseph, Agache, Amand Ostande, d'Oran, d'Alger, de Pérenchies, Marceau, du Tissage, de la Gare, de la Paix, Eugène d'Hallendre, Gambetta, de la Malterie, de la Résistance, Godefroy, du Général de Gaulle, rue du Général de Gaulle (résidence les 4 saisons), Jeanne d'Arc, Saint-Charles, Saint Crépin. Square Steenberg, allée du Paradis, allée Saint-Vital, square Pastour, cité Saint-Charles, impasse Wyseur.

4 Amélia LECAT

Rues : Ampère, Berthelot, Carnot, de Paris, du Chaufour, du Docteur Legay, du Maréchal Foch, Faidherbe, Jean Bart, Pasteur, Paul Doumer, Saint-

Henri.

Avenues : de la République, Saint-Maur, des Fleurs, Suzanne. Allée Vauban

5 Maxence HITTIER

Rues : du Parc, rue du Parc (Les Aubiers), Georges Pompidou, Georges Pompidou (résidence Mélezime), rue de Turenne, rue de Turenne (Cité Breyne), Carnot, Chanzy, de l'Abbé Lemire, de Paris, Desaix, du général de Gaulle, Faidherbe, Fontaine, François de Guillebon (résidence Joséphine de Beauharnais), François de Guillebon, Jean Mermoz, Saint-Maurice, Pasteur, de Verdun, des Gantois, Georges Clémenceau, Lamartine.
Avenues : Bernadette, Joffre, du Ballon



Le recensement permet de connaître les besoins de la population madeleinoise actuelle. L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) a sélectionné un échantillon de logements qui feront l'objet d'une enquête.

BUDGET PARTICIPATIF CANTONAL

consacré à la transition écologique

Le budget participatif du canton de Lille 1 est un nouveau dispositif, mis en place par les Conseillers Départementaux Elisabeth Masse et Sébastien Leprêtre.

Quel est l'objectif de ce budget participatif cantonal ?

Ce nouveau dispositif a pour objectif d'apporter un soutien financier à des projets portés par des structures collectives (association, commune, collège, EPHAD, organisme public...) sur des projets en rapport avec la transition écologique.

Qui peut déposer un projet ?

Les structures dont le siège est situé sur le Canton de Lille 1 (La Madeleine, Marquette-Lez-Lille, Saint-André-Lez-Lille, Wambrechies), pouvant bénéficier d'une subvention pour une Action d'Intérêt Local (AIL) : association, commune, OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), collège, EPHAD, établissement du Département, organisme public.

Quel est le budget alloué à ce budget participatif cantonal ?

Le budget total est de 15 000€.

250€ à 4 000€ seront alloués aux projets sélectionnés suite aux votes du jury.

Qui composera le jury ?

Le jury sera composé des 2 élus Conseillers Départementaux, de 2 membres du Conseil Départemental des Jeunes, des 4 Maires des communes du Canton de Lille 1 et de l'Adjoint au Maire de Quartier du Vieux-Lille (ou son représentant), de 2 éco-délégués de chacun des collèges du Canton, d'1 représentant de structure associative par commune.



Les projets peuvent être déposés dans toutes les mairies du Canton de Lille 1 : La Madeleine, Marquette, Saint-André, Wambrechies, Vieux - Lille ou par mail à : > aurelie.droulers@lenord.fr

DÉPÔT DES PROJETS
Du 2 janvier au 30 avril 2023

ANALYSE DES DOSSIERS
Mai 2023

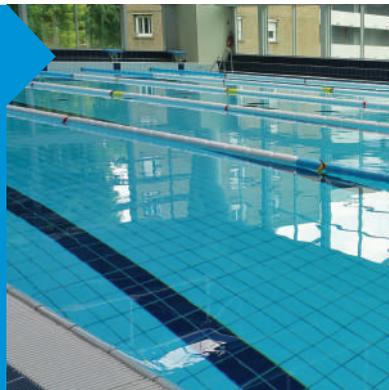
JURY
15 juin 2023

ANNONCE DES PROJETS LAURÉATS
30 juin 2023

RÉALISATION
2024

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :

Dans le cadre du bouclier énergétique mis en place par la municipalité pour lutter contre l'inflation des coûts de l'énergie, **la piscine municipale fermera ses portes du vendredi 16 décembre au soir au lundi 02 janvier inclus.** La fermeture temporaire de ce bâtiment « énergivore » permettra en ce contexte de crise énergétique, de réaliser de réelles économies.



APPLICATION « MA SÉCURITÉ »

Lancée par le Ministère de l'Intérieur, l'application « Ma sécurité » disponible depuis mars 2022 permet d'entrer en contact par tchat avec un gendarme ou un policier 24h sur 24h et 7 jours sur 7. Elle donne également les coordonnées des services de sécurité à proximité ainsi que les démarches à suivre en cas de besoin d'aide.

Installation via Play store ou Apple store.

LES ÉCHOS DU CCC

Le Conseil Communal Consultatif (CCC) s'est réuni à nouveau le samedi 19 novembre. L'occasion d'échanger autour d'un ordre du jour co-construit avec les membres du CCC et riche de sujets diversifiés comme : le bouclier « énergétique », « solidaire », « anti-sécheresse » mis en place par la Ville pour faire face à la crise énergétique, le renforcement de la sécurisation des garages à vélos municipaux ou encore les modalités d'accueil de tournages cinématographiques/télévisés sur notre territoire.

L'occasion également pour les membres du CCC de voter pour leurs 3 projets préférés du second budget participatif par ordre de priorité. Un vote qui représentera 25 % du résultat final.

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

28 décembre

Permanence de M. le Maire
De 17h à 19h en Mairie.

13 janvier

Tchat en ligne avec M. le Maire
De 17h30 à 18h30 sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Conseil municipal

Date à retrouver sur le site internet de la Ville.
Retransmission en direct sur le site de la Ville.

Chantier citoyen et balade urbaine

Pause hivernale pour les chantiers citoyens et les balades urbaines. Rendez-vous en mars pour leur reprise.

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

• Création/renouvellement des titres d'identité

Pour ne pas être pris au dépourvu le moment venu (notamment lors d'un voyage), pensez à anticiper vos démarches de première demande ou de renouvellement de votre passeport ou de votre carte d'identité. La démarche s'effectue uniquement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue via le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr (« État civil », « vos démarches administratives »). Le délai actuel pour en obtenir un est de 3 mois.

Il n'y a pas de procédure d'urgence.



En France, même si la date de validité de votre carte nationale d'identité est dépassée, vous pouvez continuer à l'utiliser pour effectuer vos démarches, durant 5 ans. Attention, ce n'est pas le cas de la majorité des pays. Avant tout voyage, renseignez-vous sur le site diplomatie.gouv.fr ou le site service-public.fr ou prévoyez un passeport.

RENSEIGNEMENTS : 03 20 12 79 77 / service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr

• Vérifiez votre inscription et adresse électorale !



Vous n'avez pas reçu la propagande et/ou votre carte électorale aux dernières élections ? Votre adresse électorale n'est peut-être plus correcte. De même, si l'adresse figurant sur votre carte électorale n'est pas celle de votre domicile actuel, un changement est à opérer auprès du service des élections de la Mairie. L'absence de signalement de changement d'adresse peut entraîner à terme la radiation des listes électorales et l'impossibilité de voter sur La Madeleine, tant que la situation n'est pas régularisée (le changement d'adresse effectué à la poste n'est pas suffisant).

Inscriptions possibles : en ligne via la plateforme www.service-public.fr / sur place à la Mairie / par courrier adressé à la Mairie. Pièces à fournir : CERFA de la demande d'inscription, pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois.

RENSEIGNEMENTS : 03 20 12 21 61

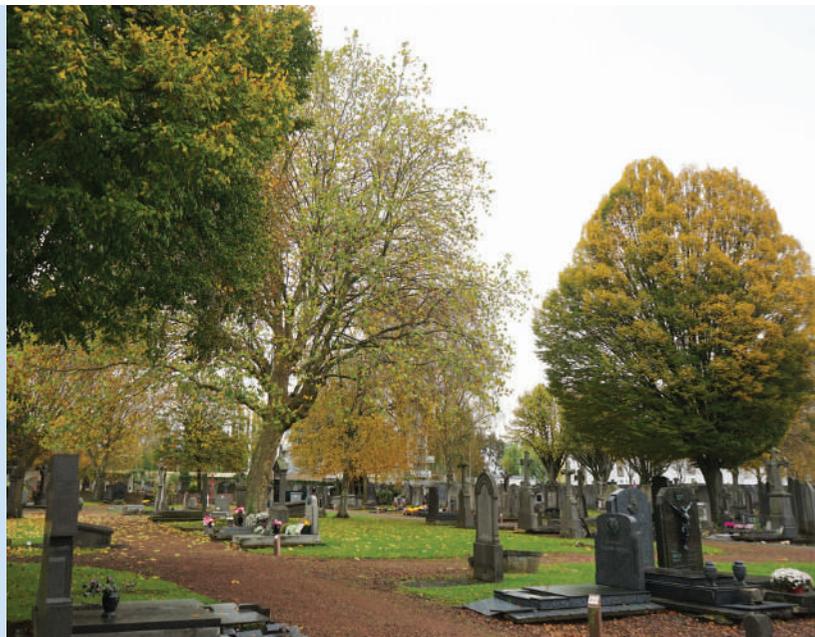
CIMETIÈRE : un entretien repensé

Depuis déjà plusieurs années, la Ville n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les allées et parties communes des deux cimetières madeleinois. Le désherbage y est effectué en « biocontrôle », technique qui consiste à utiliser des substances naturelles afin de prévenir et réduire les dommages causés par les mauvaises herbes.

Les agents municipaux diffusent de l'acide pélargonique (acide gras organique d'origine végétale, naturellement présent dans les géraniums) qui permet de lutter contre les chardons, pissenlits, orties...

La diffusion de cette alternative écologique nécessite la fermeture ponctuelle des deux cimetières durant une journée, 6 fois par an.

Un affichage spécifique sera apposé à l'entrée des deux sites une semaine avant chaque intervention afin de prévenir les habitants.



DEVENEZ RÉFÉRENT CADRE DE VIE !

Vous souhaitez vous investir et contribuer au maintien de la qualité du cadre de vie madeleinois en partenariat avec les services municipaux ? Devenez à votre tour référent cadre de vie ! Pour cela, faites vous connaître à l'adresse : jeparticipe@ville-lamadeleine.fr et transmettez vos coordonnées, un petit cv et vos motivations.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 03 20 12 79 94.

La campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuté le 22 novembre et s'achèvera le 10 mars. Les distributions se déroulent les mardis et vendredis de 9h à 11h, à l'espace Olympia, rue du Pré Catelan. Renseignements auprès de Madame Dejouany au 06 78 21 77 26.

ZONE BLEUE,

Renouvelez votre carte résident 2023 !

Vous résidez ou travaillez dans le périmètre de la zone bleue ? Vous souhaitez bénéficier d'une carte permettant de stationner votre véhicule au-delà d'1h30, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30 minutes du secteur).

Les cartes 2023 sont mises en vente depuis le 16 décembre 2022.

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h. Les cartes résident seront à retirer auprès de la régie municipale située au rez-de-chaussée de la Mairie.

GAGNEZ DU TEMPS !

1 - Transmettez votre demande en ligne via le formulaire sur le site internet de la ville (www.ville-lamadeleine.fr) accompagnée des pièces justificatives indiquées. Une fois la complétude du dossier vérifiée, les personnes ayant transmis leur demande par voie électronique seront invitées à retirer leur carte auprès de la régie municipale.

2 - Transmettez par voie postale (Hôtel de Ville - service urbanisme, 160 rue du Général de Gaulle 59110 La Madeleine) votre demande accompagnée des pièces justificatives (justificatif de domicile de moins de 3 mois, copie de la carte grise du véhicule dont l'adresse doit être en zone bleue et identique à l'adresse du justificatif de domicile), de votre chèque et d'une enveloppe pré-timbrée à votre adresse. La carte vous sera envoyée par voie postale.

Vous avez également la possibilité de réaliser votre paiement auprès de la régie et d'y retirer votre carte.

Les tarifs annuels de la carte de stationnement :

- 15 € par carte jusqu'aux deux premières cartes délivrées au sein d'un même foyer,
- 30 € à compter de la 3^{ème} carte délivrée au sein d'un même foyer

Les véhicules à faible émission bénéficient d'une tarification réduite, en application du Plan Communal de lutte contre la pollution aux particules fines :

- 5€ pour les deux premières cartes.
- 10€ à compter de la troisième carte.

Depuis cette année, la Ville propose une nouvelle tarification pour les détenteurs d'un seul véhicule par foyer (personnes résidant à la même adresse). **Ceux-ci se voient délivrer une carte de stationnement tarifée à 1€.**

En cas d'achat de cartes supplémentaires en cours d'année, les tarifs suivants seront appliqués : 45€ à partir du 2nd véhicule, ou 30€ si celui-ci est à faibles émissions.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE OU UN PROFESSIONNEL TRAVAILLANT EN ZONE BLEUE :

Pour les entreprises implantées en zone bleue, transmettez une demande écrite du responsable de

CARTE RÉSIDENT
Valable du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2023



l'entreprise à la Mairie précisant le nombre total d'employés, le nombre de cartes sollicitées, le nombre de cartes obtenues au titre de l'année 2022 et en joignant les copies des cartes grises correspondantes.

Pour un professionnel travaillant en zone bleue (aide à domicile, garde d'enfants...), transmettez à la mairie une demande écrite motivée (nombre d'heures travaillées en zone bleue + contrat de travail).

Le demandeur devra justifier d'un contrat d'au moins 20h de travail en zone bleue à l'exception des contrats de garde d'enfants.

Le tarif pour les entreprises et les professionnels est de 50€ par carte, 15€ pour les véhicules à faibles émissions.

BON À SAVOIR !

- La carte résident ou professionnelle est uniquement payable à l'année et valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Aucun paiement proratisé ne sera accordé quelle que soit la date de délivrance.

- En cas de vol et/ou de destruction du véhicule détenteur de la carte, un duplicata gratuit de la carte pourra être délivré sur présentation de documents attestant le vol et/ou la destruction du véhicule).

- En cas de perte de la carte, aucun duplicata ne pourra être délivré. Une nouvelle carte pourra être délivrée moyennant paiement.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr
Ou contactez le service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

QUARTIER ROMARIN : la station V'Lille s'agrandit !

9 nouvelles bornettes viendront prochainement s'ajouter aux 18 qui composent actuellement la station V'Lille du Romarin.

Toutes les stations sur : www.ilevia.fr/cms/institutionnel/velo/stations-vlille



Demandez votre **CHÈQUE ÉNERGIE** communal

La hausse des prix de l'énergie accentuant le phénomène de précarité énergétique des ménages, en particulier des plus modestes, **la Ville a souhaité reconduire le dispositif de chèque énergie communal d'un montant de 100€, à destination des bénéficiaires du chèque énergie national.**

Si vous pouvez y prétendre, faites votre demande à l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, du 3 au 31 janvier 2023.

Pour ce faire, munissez-vous des documents originaux suivants :

- Pièce d'identité en cours de validité de la personne bénéficiaire du chèque énergie 2022 (carte d'identité, carte de séjour ou récépissé, passeport).

- Facture d'énergie 2022 au nom du demandeur sur laquelle figure le chèque énergie ou tout document justifiant le bénéfice du chèque énergie 2022.

- Justificatif de domicile de moins de trois mois au nom du demandeur.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, il vous est possible de donner procuration à un proche. Pour ce faire, la personne désignée devra se présenter avec l'ensemble de vos documents ainsi que sa pièce d'identité et une attestation sur l'honneur l'autorisant à faire la démarche à votre place.

CCAS
1 rue des Gantois
03 20 51 16 98
ccas.lamadeleine@gmail.com

Horaires d'ouverture :
le lundi de 13h30 à 17h15
du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15
et le vendredi de 8h30 à 12h.

ACHAT GROUPE D'ÉNERGIE

Pré-inscrivez-vous →



Afin d'aider tous les habitants, commerçants et agents municipaux à réduire leur facture d'énergie, la Ville de La Madeleine a lancé une procédure d'achat groupé d'énergies, en partenariat avec Wikipower, entreprise spécialisée dans le courtage en énergie.

Vous êtes intéressé ?

Pré-inscrivez-vous gratuitement jusqu'au 15 janvier 2023 !

(Sans engagement)

- En ligne sur le site <https://lamadeleine-energie.fr>

- Ou par téléphone au 03 71 42 02 88.

Il vous suffira de vous munir de votre dernière facture d'électricité et/ou de gaz pour compléter le formulaire.

Et ensuite ?

À partir du 15 janvier 2023 les fournisseurs d'énergie seront sollicités et les offres négociées. **Chaque personne inscrite recevra alors un calcul personnalisé des économies qu'elle pourrait réaliser**, ainsi que les étapes restant à accomplir pour changer de fournisseur d'énergie. Chaque participant sera ensuite libre d'accepter ou non l'offre.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE LA VILLE VOUS AIDE !

Isolation de la toiture et des murs, installation d'un chauffage au bois, d'un chauffe-eau solaire, de panneaux solaires, d'une cuve de récupération d'eau de pluie, de toilette sèche... la Ville déploie depuis plusieurs années maintenant des aides financières pour vous encourager et vous accompagner dans vos démarches en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Découvrez toutes les aides et faites vos demandes en ligne sur le site : www.ville-lamadeleine.fr



LA VILLE VOUS AIDE

à réduire votre consommation d'eau !

Dans le MAGdeleine du mois dernier (novembre) vous avez pu découvrir le "guide des écogestes" édité et diffusé par la Ville pour vous apporter des informations et des conseils afin de réduire vos consommations et votre facture d'énergie.

L'objectif de ce guide est d'accompagner au mieux les habitants et les associations dans leur démarche d'économie et leur changement de comportement, notamment dans le cadre du Plan Municipal de Préservation de la Ressource en Eau, lancé par la Ville et baptisé "PREAU".

Dans la poursuite de la mise en œuvre de mesures concrètes pour préserver nos ressources en eau, la Ville vous invite à retirer gratuitement un kit hydro-économe, du lundi 9 au mardi 31 janvier 2023.

Ce kit économiseur d'eau est composé de 3 mousseurs pour équiper vos robinets et d'un régulateur pour la douche. Ces équipements vous permettront d'économiser jusqu'à 25 000 litres d'eau et 140€ par an et par personne dans le foyer.

BON POUR UN KIT HYDRO-ÉCONOME

Pour obtenir votre kit hydro-économe offert par la Ville de La Madeleine (un par foyer), remplissez ce bon et apportez-le à l'accueil de la Mairie, du lundi 9 au mardi 31 janvier 2023. Votre kit vous sera remis en retour.

NOM :

Prénom :

Adresse :

LA MADELEINE LAURÉATE

du prix régional de l'Arbre 2022

Le prix régional de l'arbre 2022 attribué par le jury régional des "Villes et Villages Fleuris", a été décerné à la Ville de La Madeleine. Celle-ci avait obtenu le prix régional de l'arbre pour la première fois en 2015.

Le prix régional de l'arbre récompense les collectivités qui assurent, dans le cadre d'une politique globale et cohérente de l'environnement et des paysages, une gestion exceptionnelle et innovante de leur patrimoine arboré.

Accueilli et accompagné par Arnaud Poutrain, Adjoint au Maire en charge de la qualité de l'espace public, et les

agents municipaux spécialisés dans l'entretien des espaces verts, le jury régional a parcouru la commune lors d'une visite organisée en septembre dernier (photo ci-contre).

Le jury a félicité la Ville pour "les différents aménagements où la place de l'arbre est importante". Il a aussi salué "l'attention particulière portée sur l'entretien des arbres grâce à un inventaire réalisé sur l'ensemble du territoire et un plan de gestion appliqué et adapté" et a également tenu à souligner "la politique de préservation des arbres et de replantation systématique" (voir ci-contre), tout en jugeant

"intéressante" "la volonté de végétaliser les cours d'écoles qui permettra de limiter les îlots de chaleur tout en donnant la possibilité aux élèves de redécouvrir la biodiversité présente sur le territoire" (voir ci-dessous).

Enfin, le jury régional a estimé que "la diversité botanique des arbres" sur la commune était "remarquable".



Un hêtre ATTENDU

Au printemps dernier, un grand cèdre situé dans le square Robert Schumann, rue Gambetta, s'est brisé sous l'effet de vents forts. Son état menaçant la sécurité des passants, l'arbre a été remplacé en novembre dernier, par un jeune hêtre, espèce plus résistante et moins cassante, à la taille déjà imposante.



LES COURS D'ÉCOLES en cours de végétalisation !

Cet automne, dans le cadre du déploiement du schéma municipal de verdissement et de la végétalisation des cours d'écoles, cinq établissements ont accueilli de nouveaux arbres. Dans ce cadre, ont déjà été plantés :

- 7 cerisiers à fleurs,
- 3 poiriers,
- 1 sorbier des oiseaux,
- 1 arbre aux sept fleurs,

- 1 platane,
- 1 chêne rouge,
- 1 châtaignier,
- 1 tulipier,
- 1 tilleul,
- 1 érable,
- 1 paulownia,
- et 2 pommiers.

D'autres plantations se poursuivront en 2023.





LES COMMERÇANTS MADELEINOIS ONT DU TALENT !

Les commerçants, artisans et chefs d'entreprise madeleinois étaient conviés à l'Hôtel de Ville, le 18 novembre dernier à l'occasion de la traditionnelle cérémonie qui leur est chaque année dédiée.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine les a accueillis, puis félicités : « vous animez le tissu économique local et incarnez l'identité de La Madeleine », avant de rappeler l'importance du collectif, notamment en cette période de « crise », qui pose de nombreux défis à relever.

Sébastien Vermeulen, Président de l'Union des Commerçants Artisans et Professionnels de La Madeleine (UCAP) est ensuite intervenu afin de présenter l'association des commerçants madeleinois qui vise à animer et dynamiser le commerce local.

Puis, Olivier Robin, Adjoint délégué aux commerces a accueilli les nouveaux commerçants et a rappelé

les aides municipales ainsi que toutes les actions menées par la Municipalité en faveur du tissu économique local.

Pour cette 13^{ème} édition, 5 commerçants et artisans ont été distingués par les « Prix du Commerce » Madeleinois (voir liste ci-contre).

6 nouveaux commerces et artisans ont également été mis à l'honneur : « Joyä », restaurant Viet-namien, « C'est hexa », site internet de cosmétiques naturels et bio fabriqués en France, « Utopia », concept store dédié aux parents et aux enfants, « Du côté de La Madeleine », librairie, « Le Vincennes », bar/PMU, « Quadro », magasin de meubles sur mesure.

Les commerçants ont ensuite été invités à partager le convivial verre de l'amitié en compagnie de l'équipe municipale. L'occasion de se retrouver tous ensemble et d'échanger entre acteurs de la vie locale.



Le restaurant « Saisons Cave à manger » a remporté les prix « Développement durable » et « C'MADEleinois ». Pierre et Antoine, ses 2 gérants n'ayant pas pu se rendre à la cérémonie, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine accompagné de son adjoint délégué aux commerces, Olivier Robin, s'est rendu dans leur restaurant afin de leur remettre leurs diplômes.

L'établissement madeleinois a par ailleurs été classé dans les 109 restaurants 2023 du guide gastronomique « Gault & Millau ». Félicitations à eux !

PRIX DU COMMERCE

POVERA SLOWDESIGN (prix Initiative et C'MADEleinois)

Marque joyeuse et engagée dans l'upcycling.
Artisanat moderne, ateliers DIY
18 rue Roger Salengro
www.povera-slowdesign.com

MAISON VEYS TRAITEUR, BOUCHERIE, CHARCUTERIE (prix C'MADEleinois)

Sélection des meilleurs produits, en circuit-court.
86 rue du Général de Gaulle
veys-traiteur.fr

NATURE SUSPENDUE (prix C'MADEleinois) :

Création de macramé fait main, suspension pour plantes, décorations et accessoires.
www.etsy.com/fr/shop/NatureSuspendue

SAISONS CAVE À MANGER (prix développement durable et C'MADEleinois)

Restaurant proposant une cuisine locale et de saison.
Caviste et épicerie maison.
2 place Massenet
www.saisons-caveamanger.com

BOUQUET DE CÉLESTE (prix Originalité - Innovation et C' MADEleinois)

Flower designer en circuit court.
Livraison à La Madeleine et alentours. Facebook / Instagram : Les bouquets de Céleste.

PARTENARIAT ENTRE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT HAUTS-DE-FRANCE ET LA VILLE DE LA MADELEINE

Cette cérémonie fut aussi marquée par la signature d'une convention de partenariat entre la Ville et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France, représentée par Gaëtan Cesteley, Président de la Commission Territoriale de Lille. Celle-ci vient renforcer le partenariat entre l'institution et la Municipalité et vise à accompagner encore davantage les artisans et commerçants sur de multiples points comme « la création d'entreprise, la formation, l'apprentissage, l'insertion, la transition écologique et la transition numérique ».



«L'ÉTÉ INDIEN»

S'INSTALLE À LA MADELEINE !



Partez à la découverte des délices de la cuisine Indienne avec votre nouveau restaurant « L'été Indien » !

Harsh (au service) et Nabhi (en cuisine) vous y accueillent chaleureusement du lundi au dimanche, le midi et le soir afin de vous faire découvrir les saveurs de l'Inde.

Arrivé en France il y a 7 ans après

avoir vécu à New Delhi, Harsh avait comme « projet de vie » de créer un restaurant spécialisé dans la gastronomie indienne. Nabhi, grand chef cuisinier a quant à lui quitté le Punjab pour le Nord en 2006, à l'occasion de l'événement « Lille 3000 » sur le thème de l'Inde, durant lequel des cuisiniers de talent étaient recherchés.

Complémentaire et partageant la même volonté d'ouvrir leur propre établissement, le binôme s'est associé afin de donner vie à « L'été Indien ».

Le restaurant madeleinois vous propose un large choix de spécialités : du « butter chicken », l'un des plats phares du chef, des brochettes de viande cuites au tandoor (four traditionnel indien), mais aussi des plats végétariens... Le tout fait-maison, cuisiné avec de délicieuses épices provenant d'Inde, sélectionnées par le chef qui en maîtrise le dosage parfait, afin de vous proposer les meilleures saveurs.

Vous avez envie de découvrir différents plats ? Optez le midi pour la « formule découverte » ! Régalez-vous avec deux entrées et deux plats (selon la cuisine du jour), du riz basmati à volonté et un cheese naan. Le soir, laissez-vous tenter par la « formule dégustation ».

Voyagez également au pays des épices depuis chez vous ou durant

vos pauses déjeuner sur votre lieu de travail en optant pour la commande à emporter et bénéficiez de 10% de réduction.

À « L'été Indien » le soleil brille ! À la chaleur humaine, s'ajoute un cadre apaisant. Une douce odeur d'encens ainsi qu'une musique traditionnelle Indienne mettront en complément du goût, tous vos sens en éveil !

Rendez-vous à « L'été Indien » pour une belle immersion en Inde. Voyage culinaire et sensoriel garanti !

L'ÉTÉ INDIEN

54 rue du Général de Gaulle

03 20 74 89 51

Du lundi au dimanche,
midi et soir

(un jour de fermeture sera
défini dès janvier).

Sur place ou à emporter
À retrouver sur Facebook
et Instagram/

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS MADELEINOIS !

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Olivier Robin, Adjoint délégué aux commerces ont récemment rendu visite à quelques nouveaux commerçants madeleinois afin de leur souhaiter la bienvenue : la nouvelle librairie « Du côté de La Madeleine », les restaurants « L'été Indien » et le « Joyä » ainsi qu'« Hoppiness Craft Beer », votre nouveau bar à bières.

« Librairie Du côté de La Madeleine »



EXTINCTION DES ENSEIGNES LUMINEUSES ET DES VITRINES DES COMMERCES LA NUIT

En application du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) approuvé par le Conseil de la Métropole Européenne de Lille et afin de réduire les consommations d'énergie, mais aussi de limiter les nuisances lumineuses, **les publicités et enseignes lumineuses des commerces doivent être éteintes entre 23h et 7h**. Pour les commerces dont l'activité cesse ou débute entre 22h et 6h du matin, l'enseigne doit être éteinte au plus tard une heure après la fin de l'activité. Dans ce contexte de pénurie de l'énergie et d'inflation de son coût, la Ville veille particulièrement à rappeler aux commerçants madeleinois ces règles qui contribuent à l'objectif commun de sobriété énergétique.



Voyagez au Vietnam, avec votre nouveau restaurant le « Joyä » !



Petit frère du « Myäm » situé à Lille, le « Joyä », votre nouveau restaurant Vietnamien a pris ses quartiers avenue de la République, depuis le 25 octobre. Les deux établissements sont l'histoire d'une rencontre entre le Vietnam et la France.

Cédric, originaire de l'Ouest de la France et Tram, vietnamienne d'origine, s'y sont rencontrés alors que le jeune homme y était expatrié, après ses études d'ingénieur. Le couple y a vécu ensemble quelques années et s'y est marié, avant de venir s'installer

en 2013 dans le Nord de la France... à La Madeleine ! Passionnée par la cuisine, Tram a appris à cuisiner en observant sa maman depuis son plus jeune âge. Installée dans le Nord, elle n'a alors qu'une envie : vivre de sa passion en partageant les saveurs et les bienfaits de la cuisine vietnamienne. À ses côtés, Cédric, est intéressé par le monde de l'entrepreneuriat, féru de chiffres et enrichi d'une expérience professionnelle au sein d'une grande entreprise. Une complémentarité de talents qui leur permet en 2016 d'ouvrir le « Myäm » dont l'ap-

pellation est un clin d'œil à leur petite fille « Myä ». 6 ans après, fort d'une expérience réussie, le couple d'auto-didactes donne naissance cette fois à La Madeleine, au « Joyä », en écho à leur 2^{ème} enfant « Johan ».

Le joyeux binôme y cuisine avec le cœur et vous y accueille avec le sourire du lundi au vendredi de 11h45 à 14h et le jeudi soir de 18h à 20h. Nems vegan, curry, vermicelles sautées, soupe... À la manière d'une « cantine », le Joyä vous propose de vivre une escapade culinaire au Vietnam en vous faisant découvrir une cuisine familiale, 100% faite maison, généreuse en quantité et qualité.

Parce que le Joyä s'attache à faire rimer gourmandise et responsabilité avec une ambition zéro déchet, les biodéchets issus des repas sont collectés et revalorisés, rien ne se perd, tout se transforme ! Tous les contenants utilisés sont en verre et une consigne est mise en place pour les plats et boissons emportés. Par ailleurs, si vous souhaitez emporter votre repas, un système de commande en ligne via le site internet vous permet de ne pas faire la queue

en cas d'affluence.

À l'image des 2 gérants, le lieu est accueillant. La décoration épurée a été soigneusement choisie et vous invite au voyage. Aux couleurs naturelles, un mobilier de qualité est associé. Les petites tables qui composent l'entrée ont par ailleurs été réalisées sur mesure avec du bois issu de poutres en chêne de vieilles bâtisses du XIX^{ème} siècle.

Franchissez la porte du « Joyä », vivez une parenthèse reposante et voyagez au Vietnam, le temps de votre pause déjeuner !

JOYÄ

149 avenue de la République
09 86 15 16 21
joya-restaurant.com

**Du lundi au vendredi
de 11h45 à 14h
Jeudi de 18h à 20h
Sur place, à emporter,
en click&collect**

Carte avantage : -20% sur
votre repas la semaine de
votre anniversaire

VOS COMMERÇANTS MADELEINOIS SONT DES «Z'HÉROS DÉCHET» !

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Olivier Robin, Adjoint délégué aux commerces se sont rendus chez « La Manigquette », « Butterfly Traiteur », et « Optic 2000 », afin de leur remettre le label « commerçant zéro déchet » attribué par la Ville. **Retrouvez l'ensemble des commerces labellisés sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr**

Renseignements auprès du service transition écologique :

> transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 75



OPTIC 2000

Engagé dans une démarche éco-responsable, l'opticien recycle les verres des lunettes de présentation, ainsi que leurs emballages à usage unique. Sa démarche écologique se poursuit avec l'utilisation d'éclairage LED et d'électricité 100% renouvelable issue d'un fournisseur local qui finance des projets solidaires et écologiques.



BUTTERFLY TRAITEUR

Le traiteur madeleinois réduit au maximum l'utilisation de plastique par l'utilisation de vaisselle ou de contenants biodégradables et a mis en place le tri sélectif ainsi que le recyclage des huiles usagées. Les éventuels surplus de nourriture sont donnés au Secours Populaire.



LA MANIGUETTE

La Manigquette cuisine ses propres végétaux, provenant de son potager, ou d'approvisionnement réalisé en vrac ou gros format. Tous les biodéchets sont revalorisés en compost ou donnés aux poules, tandis que les huiles sont traitées par une entreprise qui les revalorise.

TOUTES
GÉNÉRATIONS

AÎNÉS, TOUTES VOS ACTIVITÉS !

Jeux de société

Animation jeux de société. Ne manquez pas cette occasion de vous amuser en défiant les autres joueurs lors de ces deux sessions de jeux de société !

Mercredi 25 janvier 2023 à l'Éspace Malraux, rue Guynemer, de 14h à 16h.

Inscriptions et renseignements, auprès du service aînés
au 03 20 12 21 62
ou service-aines@ville-lamadeleine.fr



Nouvelles dates pour la NAVETTE

Depuis 2011, la Ville propose gratuitement à ses aînés un service de transport. Le véhicule de 7 places baptisé « L'abeille » est aménagé pour l'accueil de personnes à mobilité réduite et permet à ces dernières d'accéder aux animations proposées par la Ville, de se rendre au marché, ainsi qu'au nouveau cimetière.

Prochaines dates pour la navette cimetière : mardi 3 janvier et mardi 7 février. Ainsi que tous les lundis et vendredis pour le marché.
Sur inscriptions auprès du service aînés : 03 20 12 21 62.

Ateliers

Les ateliers loisirs et sportifs font une pause lors des vacances de Noël. Notez déjà la date de reprise dans vos agendas !

Les activités reprendront dès le lundi 2 janvier 2023 avec l'atelier mémoire.

VACANCES LOISIRS

Inscriptions pour les accueils de loisirs d'hiver



Les vacances d'hiver se tiendront du vendredi 10 février au lundi 27 février. À La Madeleine, 5 accueils de loisirs seront ouverts pour les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires. (Rendez-vous sur le

site pour connaître les différents centres d'accueil et leur thème).

Pour inscrire vos enfants dans les accueils de loisirs maternels et élémentaires, suivez les étapes suivantes :

> 1^{ère} étape : dès le 23 janvier : envoyez un mail à service-famille@ville-lamadeleine.fr ou prenez contact via le module message du portail famille, en précisant le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant.

> 2^{ème} étape : à la réception de votre mail, le service Famille-Enfance-Écoles vérifie qu'il est bien

en possession du dossier complet. Si c'est le cas, il vous ouvre les droits sur le portail famille. À défaut, le service vous invite à venir compléter le dossier.

> 3^{ème} étape : avant le 3 février : connectez-vous sur le portail famille pour réserver les jours d'accueil. Les réservations sont à faire par journée avec repas, sur le portail il vous faudra cocher à la fois le temps d'activité et le repas. Vous enregistrez et procédez au paiement immédiat. Vous ne disposez pas d'internet ? Vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique ? Vous n'avez pas de carte bancaire ? Le service Famille-

Enfance-Écoles est à votre disposition pour effectuer les démarches avec vous.

La réservation sera prise dans le service et vous procéderez au paiement au service de la Régie.

Les inscriptions pour les accueils de loisirs de petites vacances scolaires sont obligatoires, dans la limite des places disponibles les enfants non inscrits ne pourront pas être accueillis.

Pour tout renseignement,
contactez le service Famille au
03 20 12 79 93 / service-famille@ville-lamadeleine.fr

LE CENTRE MOULIN ADOS SE RÉINVENTE...



Ados Madeleinois, préparez-vous ! Le Centre Moulin Ados prévoit une réorganisation de son fonctionnement à compter du 1^{er} janvier. L'accueil périscolaire qui avait lieu chaque mardi, jeudi et vendredi est suspendu et il vous est proposé de nouveaux temps d'accueil afin de passer de bons moments, entre jeunes, mais aussi en famille !

- Des courts séjours

5 courts séjours seront organisés par an, en format « week-end » pour s'éclater entre ados dans des lieux authentiques : gîtes, fermes, camping en dur... La 1^{ère} période de séjour est le week-end du 28 janvier. Ce service connaîtra 2 périodes d'inscription avec une première, à destination des jeunes Madeleinois et une seconde pour les inscriptions extérieures.

La réservation est obligatoire et se fait auprès du Centre, sur place ou par téléphone. Séjour limité à 7 places.

Le centre propose également deux

temps réservés exclusivement aux jeunes Madeleinois, les soirées et les samedis en famille : de quoi bien occuper ses week-ends !

- Soirées

Les soirées sont organisées chaque vendredi qui précède le samedi des vacances scolaires. Elles se déroulent de 19h30 à 22h et accueillent 20 jeunes pour un maximum d'amusement. Au programme : jeux vidéos, karaoké, barbecue, pétanque... de quoi s'amuser tout en étant encadrés par de super animateurs !

- Samedis en famille

Les samedis en famille sont des ateliers organisés qui accueillent 10 binômes familiaux par session, composés d'un jeune et d'un membre de la famille. Intéressés ? Inscrivez-vous dès à présent via le site internet de la Ville ou sur place au Centre Moulin Ados. La première session est le **samedi 14 janvier de 9h à 11h30**, au programme : une bataille jeux de société !

CENTRE MOULIN ADOS - 10 rue du Moulin

03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12 (ne pas hésiter à laisser un message) centre-moulin@ville-lamadeleine.fr

BAFA/BAFD

Pour s'engager auprès des plus jeunes



Depuis octobre, le BAFA a élargi sa couverture, ce qui le rend accessible dès 16 ans. Le PIJ dispose de 10 places à pourvoir.

En contrepartie d'une mission de bénévolat dans les accueils de loisirs d'été, la Ville finance une partie de la formation BAFA des futurs animateurs (prise en charge à hauteur de 75%), puis se charge de leur trouver un stage pratique. Une fois le diplôme en poche, la Ville apporte le même accompagnement pour la formation BAFAFD.

Le Point Information Jeunesse accompagne les jeunes Madeleinois dans le financement et l'affectation des formations d'animateur (BAFA) ou de directeur d'Accueil Collectif de Mineurs (BAFD).

Point Information Jeunesse
12 rue du Moulin
informationjeunesse@
ville-lamadeleine.fr
03 28 52 66 90

LES SAPINS DE LA PRÉVENTION



Le 1^{er} décembre se tenait la journée mondiale contre le sida, afin d'apporter du soutien aux personnes touchées par la maladie et de sensibiliser ainsi que d'éduquer le plus grand nombre sur les risques de transmission.

Au Point Information Jeunesse, la lutte se poursuit tout au long du mois avec l'opération « Sapins de la Prévention ». Les traditionnelles boules et guirlandes sont délaissées, le sapin du PIJ est décoré de Pin's, badges, préservatifs, bougies, frizbees et de messages d'espoir.

Des brochures, plaquettes d'informations, préservatifs et goodies vous seront offerts et toute l'équipe du PIJ est mobilisée pour répondre à vos questions.



ON A AIMÉ



1



2



3



4



5



6

1 à 4 À l'occasion du Téléthon, la Ville a organisé le samedi 3 décembre un dîner spectacle solidaire. La Madeleine a ainsi accueilli la troupe Cloclo N'Co faisant revivre aux spectateurs l'œuvre musicale de Claude François ! La totalité des bénéfices de la soirée a été reversée au Téléthon.

Une grande chaîne de solidarité s'est mise en place (voir photo 2).

- Merci aux restaurateurs madeleinois qui ont concocté et offert des plats : L'Atelier des Saveurs, Butterfly Traiteur, Restaurant La Maniguette, Saisons - Cave à manger, Méo Fichaux, Brasserie Neri, L'Orangerie, Tamper Kitchen Traiteur, Traiteur Veys, Carrefour Market, Le by S'.
- Merci à l'UCAP ainsi qu'à tous les commerçants madeleinois pour les lots offerts à l'occasion de la tombola : La Nougaterie, Aux Jours Heureux, Carrefour Market, Le Marigny, Hoppiness Craft Beer, Boulangerie Pâtisserie Mathieu, Debout les filles, Parfumerie Lehembre, Jacote, La Petite Boîte Jaune, Le Comptoir Volant - Food Truck & Restaurants, La cave de Jules, Eat and You, Le Bon grain, Méo Fichaux, Acoljaq.
- Merci à la troupe Cloclo N'co qui s'est produit bénévolement et à AXEvent.

5 et 6 Le Pôle Raquettes et le Complexe sportif Claude Dhinnin vous ont ouvert leurs portes les 3 et 4 décembre. Les associations La Madeleine Tennis Club (LMTC), La Madeleine Alliance Pelote Basque (MLAP), l'association sportive squash badminton (ASSBM), La Madeleinoise de Tir, USM tennis de table, LMJSM (gym) ont organisé des activités au profit de la recherche contre les maladies génétiques rares. Tout comme en 2021, 2 000 euros seront reversés à l'AFM Téléthon.



6



7



9



8



10



11

6 Le samedi 19 novembre, la Maison de la Petite Enfance de la Famille et de la Parentalité a célébré la journée nationale des assistant(e)s maternelles. Après 6 séances d'initiation au ukulélé avec Sancho du groupe « Ukuleleboboy », les assistantes maternelles ont offert un concert à leur famille ainsi qu'à leurs collègues !

7 et 8 Une permanence de vote pour la 2nd édition du budget participatif a été organisée à la Médiathèque le samedi 26 novembre. En complément du site internet dédié au dispositif, vous avez pu durant cette permanence découvrir les 7 projets éligibles et voter pour vos 3 préférés.

9 Mercredi 16 novembre, entraînés par la musique des « Bals à Blanck », les aînés ont dansé lors du traditionnel « thé dansant », rendez-vous convivial à base de danse... et surtout de convivialité !

10 et 11 Emmenés par les géants « Bibi Lolo » et « Antoine Emery », petits et grands Madeleinois ont déambulé fièrement avec leurs lampions, lors de la 14^{ème} édition de « Tous à vos lampions », organisée par l'association « Berkem Label », en partenariat avec la Ville et le « Non-Lieu ». À l'arrivée à la Chaufferie Huet, une soupe chaude et des nougats les attendaient... après l'effort, le réconfort !



1



2



5



3



4



6



7

1 Afin de supporter l'équipe de France tous ensemble et de partager un moment convivial, la Ville a diffusé le deuxième match de la France en coupe du monde, sur grand écran à la Chaufferie Huef. Les cris des supporters madeleinois ont résonné dans la salle culturelle puisque les bleus ont remporté le match 2-1 contre le Danemark !

2 à 4 265 jeunes tiges d'arbres et arbustes ont été offerts par la Ville aux habitants, dans le cadre de l'opération « don d'arbre ». Les Madeleinois ont pu bénéficier des conseils avisés des agents municipaux du service des Espaces Verts, qui restent joignables pour tout questionnement ou conseil.

5 et 6 À l'occasion de la sortie du livre « Louis-Marie Cordonnier, l'infatigable bâtisseur », la Médiathèque accueillait Benoît Cordonnier, co-auteur et arrière-petit-fils de l'architecte auquel le livre est consacré (photo 6). Ce dernier a animé une conférence dédiée sur l'histoire de cet incroyable bâtisseur, à l'origine de monuments emblématiques comme l'Hôtel de Ville de La Madeleine, l'Opéra de Lille, le Palais de la Bourse de Lille. Retrouvez son ouvrage à la Médiathèque !

Une rencontre littéraire a également été organisée avec Alex Türk (photo 5), ancien président de la CNIL et universitaire en droit public et science politique, autour de son roman policier « Angles morts ».

7 Les « citoyens vigilants » ont été conviés le 16 novembre dernier à la Mairie pour une réunion de travail avec Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, la Police Municipale, la Police Nationale ainsi que Bruno Flajolet, Adjoint à la Sécurité, Citoyenneté et au Devoir de mémoire.

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

AUTANT LE SAVOIR

Comme nous l'évoquions déjà dans notre tribune du mois de septembre, la réunion du conseil municipal du mois d'octobre a notamment permis la mise en place d'un bouclier énergétique communal, et le lancement d'un plan municipal de préservation de la ressource en eau. Chacun conviendra de la portée et de l'intérêt stratégiques de ces deux délibérations, en cette période de fortes tensions sur nos ressources énergétiques et naturelles, dans un contexte marqué par une forte instabilité géopolitique internationale et une accélération du changement climatique. Encore faut-il préciser que l'opposition municipale NUPES n'a voté aucune de ces deux délibérations. Autant le savoir.

RÉCIDIVISTE (1)

Dans notre tribune du mois de septembre, nous vous informions que la représentante du groupe d'opposition municipale NUPES à la MEL n'avait pas voté le projet de Plan de Mobilité lors du Conseil Métropolitain de juin dernier.

Lors de la réunion du Conseil municipal du mois d'octobre, qui devait à

son tour se prononcer sur ce projet porté par la MEL, c'est cette fois la totalité du groupe d'opposition municipale NUPES qui n'a pas voté l'avis favorable émis par l'assemblée communale sur le projet de Plan de Mobilité.

Encore faut-il préciser que ce dernier s'articule autour des 4 ambitions suivantes :

- Changer les comportements de mobilité pour agir plus vite et plus fort en faveur de l'environnement,
 - Vers un système de transports collectifs encore plus performant et capacitaires,
 - La rue pour tous, support de tous les usages et de toutes les fonctions de déplacements,
 - Agir en faveur du transport de marchandise et de la logistique urbaine.
- En ne votant pas le projet de Plan de Mobilité de la MEL, l'opposition municipale NUPES tourne donc le dos à ces ambitions.

RÉCIDIVISTE (2)

Si il n'a pas voté le projet de Plan de Mobilité de la MEL lors de la dernière séance du conseil municipal, le groupe d'opposition municipale NUPES a par ailleurs voté contre le

projet de nouveau Plan Local de l'Habitat porté lui aussi par la MEL.

Encore faut-il préciser que ce plan s'articule autour de plusieurs orientations, parmi lesquelles :

- Massifier la rénovation de l'habitat existant et réguler l'habitat locatif privé,
 - Soutenir une production de logements durables, désirables et abordables,
 - Faire respecter le droit à un habitat digne,
 - Promouvoir une métropole solidaire et les parcours résidentiels.
- En votant contre ce projet de nouveau Plan Local de l'Habitat, l'opposition municipale NUPES vote donc contre ces orientations et par là même contre l'ambition de mixité sociale qui est au cœur du Plan Local de l'Habitat.

VALORISATION (1)

Le mois dernier, nous évoquions notamment l'expérimentation municipale engagée depuis le mois de septembre sur deux de nos écoles élémentaires, en matière de récupération et de valorisation des déchets alimentaires des cantines.

Ce mois-ci, nous pouvons partager avec vous que cette démarche

connaîtra prochainement une extension au niveau du marché bi-hebdomadaire de notre commune en collaboration avec la Métropole Européenne de Lille.

VALORISATION (2)

Notre commune s'est récemment vue décerner le prix régional de l'arbre 2022 attribué par le jury régional des « Villes et Villages Fleuris ».

Dans un courrier officiel, le jury régional félicite ainsi notre commune pour « les différents aménagements où la place de l'arbre est importante à La Madeleine ».

Il salue aussi « l'attention particulière portée sur l'entretien des arbres grâce à un inventaire réalisé sur l'ensemble du territoire et un plan de gestion appliqué et adapté ». Le jury régional a enfin tenu à souligner « la politique de préservation des arbres et de plantation systématique ».

Bonnes fêtes de Noël et de fin d'année à tous.

**« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Pour répondre au défi de la création de logements sans artificialiser les sols, on nous avance la nécessaire densification urbaine, La Madeleine faisant face comme les autres villes de la première couronne de la MEL à cette difficile équation. Lutter contre l'étalement urbain et préserver les terres agricoles sont en effet aujourd'hui indispensables.

Pour autant, densifier ne veut pas dire densifier n'importe comment.

Un inventaire des friches, des logements et bureaux vides ne serait-il pas un préalable à une densification raisonnée et raisonnable ?

Artificialiser en sauvant les espaces verts déjà présents

Tout projet de transformation ou construction immobilière devrait trouver un équilibre entre artificialisation et préservation d'une surface de sol naturel. L'exemple du Tir à l'Arc, nous montre toute l'aberration écologique de cet urbanisme « à tout va ». Ce projet aurait pu avoir pour ambition de valoriser les espaces verts existants : ceux-ci ont finalement été détruits. L'impact des canicules à répétition depuis le début des années 2000 a pourtant montré l'importance de préserver de la fraîcheur au sein des villes.

Densifier en anticipant les espaces, services publics et services communs

Plus les espaces publics, services et espaces verts sont importants, plus les habitants sont satisfaits de leur environnement. Et il en est de même pour la densification : son acceptation par les habitants est fortement liée à la proportion d'espaces publics, de services et à leur qualité. C'est aussi cela un développement urbain durable. Or, La Madeleine continue de se densifier au détriment de la qualité de vie du plus grand nombre. À l'inverse, on découvre au détour des annonces immobilières, l'existence d'une parcelle privée de

2600m² dotée de 400m² habitables et d'une piscine. Pourquoi ne pas « densifier » cet espace-là ? Avec les 21,5 millions de la vente du Tir à l'arc, la ville pourrait racheter ce terrain et faire construire une résidence au milieu d'un bel espace vert sans avoir à détruire un espace vert public, utile à tous.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Pour nous suivre :
www.agir-avenir.org**

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.



Le recensement se fait à la mairie au service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au 03 20 12 79 77

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- Les déchets recyclables (ATTENTION CHANGEMENT)

(bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) **sont maintenant collectés le mercredi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre) et non plus le mardi matin.**

- Les déchets non recyclables

(bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h
- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur www.encombrantssurrendez-vous.com

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?

Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771

(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

Prévenir les intoxications AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'intoxication au monoxyde de carbone. Adoptez les bons réflexes relatifs au fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.

Pour limiter les risques :

- Vérifiez et entretenez vos installations de chauffage et de production d'eau chaude avant chaque hiver par un pro-

fessionnel qualifié. Il en est de même pour les conduits de fumée.

- Chaque jour, aérez au moins dix minutes par jour votre domicile.

- Ne jamais boucher les entrées et sorties d'air.

- Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu.

- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.



Pharmacie de garde

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-ends, appelez la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. **Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens : <https://www.servigardes.fr/>**

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Charlie FALCE DUONG, le 10/08 – Agathe RIVENEZ, le 05/10 – Will BANGOU, le 07/10 – Jeanne HENRY LEBAS, le 11/10 – Gaspard HENRY LEBAS, le 11/10 – Colombe PROCACCI, le 13/10 – Joséphine ROBERT de SAINT VINCENT, le 14/10 – Fabiola MUSNIER, le 20/10 – Gaby CONSTANT, le 21/10 – Swan GOR DE MENNA le 28/10 – Elio GOR DE MENNA, le 28/10.

LES MARIAGES

Inès FLAJOLET et François BOUCHE, le 08/10 – Nadège GOLONGA PELTETTA et Julien DELMARRE, le 15/10 – Hanaa CHERIFI et Yassine GUENDOUZE, le 29/10.

LES DÉCÈS

Léopold LAMBLÉ, le 02/10 – Colette LESAY, le 02/10 – Marie-Claire BRUNEL épouse VANREMORTÈRE,

le 05/10 – Gérard FLIPO, 05/10 – Nadine HAGE épouse VERSTRAETEN, le 06/10 – Rachid CEDRATI, le 07/10 – Irène KUBAN, le 10/10 – Pascale STEELANDT épouse SIMOENS, le 10/10, Jacqueline SAUVARD veuve JESSUS, le 13/10 – Paule CATTELOIN, le 18/10 – Bernadette LEROY, le 19/10 – Jean-Marc DESPLECHIN, le 28/10 – Marie MÉNÉTRIER, le 31/10.



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

- Nous vous garantissons toujours la même auxiliaire de vie.
- Un conseiller dédié pour un service personnalisé.
- Des prestations flexibles qui évoluent selon vos besoins.



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Présence de nuit

03 74 02 00 35

16 rue Albert Bailly - 59700 Marcq-en-Baroeul

petits-fils.com



Cadeaux Clients

Gamme de produits éco-responsables



Et aussi
flyers
roll-up
calendriers

Régie publicitaire

Mise en page Impression

Cartographie Signalétique

Objets publicitaires

C
utile

999, avenue de la République • 59700 MARCQ-EN-BAROEUL

Tél. 03 20 68 92 98

www.cutile.fr • cutile@cutile.fr



B

Baptiste Masschelein
de l'Atelier des Saveurs
Artisan Boulanger-Pâtissier

88 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELINE
03 20 55 11 78

<http://ateliersaveursmadeleine.com>
Rejoignez-nous sur Facebook : L'Atelier des Saveurs



PARFUMERIE
LEHEMBRE
INSTITUT DE BEAUTÉ

— 1920 —

Dépositaire des Parfums FRAGONARD

www.parfumerie-lehembre.fr

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • **03 20 51 36 12**

Pensez à réserver votre
repas de Noël avant
le 20 décembre
2022

Veys

TRAITEUR

Buffets froids • Cocktails dinatoires • Plateaux-repas • Réceptions

86 rue du Général de Gaulle - 59110 La Madeleine

Tél/Fax : 03 20 31 24 57

traiteur-veys@orange.fr - www.veys-traiteur.fr





Pour que la fête s'invite chez vous en 2023

SAINT-MAUR 

IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - contact@saintmaur-immo.fr

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

